

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SOCIÉTÉ UGI'RING COMMUNE DE LA LECHERE

Le Préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'article L. 123-9 du code de l'environnement, et sur décision du commissaire enquêteur en date du 14 mars 2024, l'enquête publique ouverte par arrêté préfectoral n°ICPE-2024-007 du 16 janvier 2024, initialement prévue du lundi 5 février 2024 au dimanche 17 mars 2024, est **prolongée de 14 jours et se terminera le dimanche 31 mars 2024.**

Cette enquête publique porte sur les demandes présentées par la **société UGI'RING**, dont le siège social est situé site d'Ugitech SA, avenue Paul Girod, 73400 Ugine, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un site de valorisation de coproduits industriels pour la production de ferro-alliages sur la commune de La Léchère au lieu-dit « Château-Feuillet » ainsi que l'instauration de servitudes d'utilité publique autour dudit site industriel,

Durant ces 14 jours de prorogation, Madame Pacaline COUSIN, commissaire enquêteur, suppléée par Monsieur Jean-Pierre COENDOZ, **recevra le public en mairie de La Léchère les jours suivants :**

- **vendredi 22 mars 2024, de 9h00 à 12h00,**
- **vendredi 29 mars 2024, de 14h00 à 17h00.**

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de La Léchère (73260) sise 82 rue des Jeux Olympiques.

Les modalités de consultation du dossier d'enquête et de dépôt des observations restent celles définies dans l'arrêté préfectoral sus-mentionné.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comportant notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale (AE), la réponse de la société UGI'RING à l'avis de l'AE, le projet de servitudes d'utilité publique autour du site, est mis à disposition du public pour que chacun puisse en prendre connaissance :

- en version papier en mairie de La Léchère, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00 et 13h30 - 17h00),
- en version papier et sur un poste informatique auprès du service « guichet unique pour les installations classées pour la protection de l'environnement » de la préfecture de la Savoie, situé dans les locaux de l'Unité interdépartementale des deux Savoie de la DREAL, 430 rue Belle Eau, 73000 Chambéry, sur rendez-vous après contact auprès du service à l'adresse suivante : pref-icpe@savoie.gouv.fr,
- sur le site internet des services de l'État en Savoie à l'adresse suivante : <https://www.savoie.gouv.fr> rubrique les Actions de l'État/Paysages, environnement, risques naturels et technologiques/Environnement/Installations classées pour la protection de l'Environnement/autorisation environnementale unique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut consulter et consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête en format papier à la mairie de La Léchère, aux jours et heures d'ouverture au public sus-mentionnés,
- par courrier/voie postale à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de La Léchère. Celles-ci seront annexées au registre papier de l'enquête publique dans les meilleurs délais.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-icpe@savoie.gouv.fr

Il est précisé que les courriels seront publiés sur le site internet des services de l'État dans le département de la Savoie à l'emplacement sus-mentionnés correspondant au dossier numérique UGI'RING. Les pièces jointes annexées doivent avoir une capacité inférieure à 5 Mega-octets (Mo).